

## 6 SAGES-FEMMES

Référence : 3134-17-1132/SSR du 22 septembre 2017



**Employeur :** Centre Hospitalier Territorial

**Corps /Domaine :** Sage-femme

**Direction Générale**

**Durée de résidence exigée**

**pour le recrutement sur titre :** au moins égale à 10 ans

**Lieu de travail :** Médipôle Koutio

**Date de dépôt de l'offre :** vendredi 22 septembre 2017

**Poste à pourvoir :** immédiatement

**Date limite de candidature :** vendredi 20 octobre 2017

### Détails de l'offre :

#### **Missions :**

La sage- femme coordonne l'ensemble des opérations permettant la mise en œuvre d'un ou plusieurs programmes de périnatalité et leur évaluation et contribue à leur ajustement à l'échelon du Territoire.

#### **Activités principales**

- Diagnostiquer, pratiquer le suivi de la grossesse, dépister et surveiller les grossesses à risques.
- Suivre le travail, pratiquer l'accouchement normal et les soins post-natals.
- Assurer le suivi et les soins du nouveau-né après la naissance.
- Favoriser les actions de prévention, d'information et d'éducation afin de promouvoir la protection et la promotion des femmes enceintes.
- Favoriser sur le plan médical, psychologique et social l'accompagnement des femmes et du couple avant, pendant et après la naissance.
- Spécificités de la profession : compétences requises en échographie obstétricale, préparation et accompagnement à la parentalité, diagnostic anténatal, assistance médicale à la procréation, rééducation périnéale.
- Spécificité relative au schéma d'organisation des soins en périnatalité sur le territoire : participation à la collaboration médicale entre le CHT et le CHN, avec mutualisation des moyens et effectifs, se traduisant par un redéploiement de sage-femme pour remplacement en Province Nord lors de missions planifiées et validées par la direction

#### **Profil du candidat**

##### **Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :**

- Connaissances médicales et législatives (code de déontologie des sages-femmes, code de santé publique) nécessaires à l'exercice de la profession
- Actualisation des connaissances médicales et législatives par le biais de la formation continue.
- Diplôme de Sage-Femme

##### **Savoir-faire :**

- Savoir pratiquer les actes nécessaires au diagnostic, à la surveillance de la grossesse, à l'accouchement et à la pratique des soins postnataux
- Savoir réaliser l'examen d'une patiente.
- Savoir pratiquer les soins infirmiers selon les règles de sécurité et d'hygiène.
- Savoir pratiquer et interpréter une échographie obstétricale.
- Savoir utiliser les outils de recueil de données en vigueur dans le service.
- Savoir interpréter les résultats d'examens biologiques et radiologiques

- Savoir diagnostiquer un début de travail.
- Savoir dépister la pathologie pendant la grossesse et en post partum.
- Savoir surveiller une patiente sous analgésie péridurale.
- Savoir interpréter un rythme cardiaque fœtal et les contractions utérines pendant la grossesse et au cours du travail.
- Savoir réaliser les lactates au scalp fœtal.
- Savoir réaliser un accouchement eutocique et une délivrance (naturelle, DA/RU).
- Savoir réaliser et suturer une épisiotomie.
- Savoir réaliser la réfection d'une déchirure simple.
- Savoir poser un gel de prostaglandine sur prescription médicale.
- Savoir-faire une réanimation néonatale.
- Savoir-faire un examen de sortie postnatal.
- Savoir observer, analyser, synthétiser et présenter un dossier.
- Savoir solliciter un médecin pour une prise en charge adaptée en dehors des compétences des sages-femmes.
- Savoir s'organiser et travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Savoir mener un entretien prénatal précoce.
- Savoir prendre des initiatives dans le cadre des suivis médicaux et des décisions adaptées.
- Savoir utiliser les dossiers médicaux et de soins infirmiers de l'établissement.
- Savoir présenter un dossier médical au staff de façon claire et synthétique.
- Savoir participer à l'élaboration de protocoles.
- Savoir appliquer et mettre en œuvre les protocoles médicaux du service.
- Savoir appliquer et respecter les protocoles d'hygiène en vigueur dans l'établissement.
- Savoir gérer le stock et l'état du matériel, de la pharmacie au sein des unités.
- Savoir prescrire, administrer et contrôler la prise des traitements.
- Savoir-faire des transmissions écrites et orales, claires et exhaustives aux équipes.
- Savoir organiser la sortie d'une patiente (prise de RDV de suivi, prescription de bilans biologiques et examens complémentaires ...).
- Savoir conseiller, accompagner et aider à la mise au sein.
- Savoir rédiger un compte rendu de sortie d'hospitalisation.
- Avoir des qualités rédactionnelles et d'expression orale.
- Avoir des qualités d'écoute et pédagogiques.
- Savoir encadrer, former les stagiaires, étudiants sages-femmes et les nouveaux agents.
- Savoir partager son savoir.
- Savoir utiliser les logiciels informatiques en vigueur dans l'établissement (intranet, edgenet, intrahemo, pharmacie, dxcare...)

**Comportement professionnel :**

- Sens de la communication (contact avec les familles, les différents partenaires).
- Sens de l'organisation et des responsabilités.  
Sens des priorités.

**Contact et informations complémentaires :**

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter Gémina CHIN –  
Cellule recrutement du CHT - tél : 20.80.00 – poste 8662/ [mail : gemina.chin@cht.nc](mailto:gemina.chin@cht.nc)

**POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE**

---

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire\*) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines/Recrutement par :

- voie postale : BP J5-98849 - Nouméa cedex
- dépôt physique : Direction des Ressources Humaines- Cellule recrutement - CHT
- mail : [gemina.chin@cht.nc](mailto:gemina.chin@cht.nc)

La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

***Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique***